COMMISSION JEUNES

PV du 12/09/2023

Président : Mr Jérôme TISSEUR
Présents : Mr Jean-Luc PASCAREL, Mr Alain DROUIN, Mr Patrice BOFFELI, Mr David CARRASCO

CATEGORIE U12

Pour Rappel la FMI est obligatoire pour toutes les rencontres U12 et U13.

CATEGORIE U12/U13

Dans la Poule A l'équipe de **Saint-Hilaire Vallée du Lauquet 2** remplace exempt.

Dans la Poule B l'équipe de **Briolet 3** remplace exempt.

CATEGORIE U15

- La rencontre **Trèbes/Trapel** en U15 niveau 1 du samedi 16/09 est reportée au samedi 28/10 à 14h à Trèbes après accord des 2 clubs.
- La commission accorde le report de la rencontre **Lauquet / UF Lézignan**. Les clubs devront se mettre d'accord sur une date et la proposer à la commission. Cette date ne pourra être ni le 4 ni le 18 novembre.

- Le Club de **Fleury** a souhaité inscrire une équipe U15 en niveau 2. La seule place libre étant dans la poule B le club de Fleury a souhaité intégrer cette poule mais jouera tous ses matchs à l'extérieur. La 1ere journée contre le **Trapel** se jouera à une date à définir entre les 2 clubs.

  L'intégration du club de Fleury reste suspendue à la preuve de demande de licences U15. Le nombre de licenciés devra être suffisant à la date du 15/09

- Le tirage au sort du prochain tour de la coupe d'Occitanie U15 se déroulera mercredi 20 septembre, horaire à préciser. Les rencontres se dérouleront le samedi 18 novembre.

CATEGORIE U17

Le tirage au sort du prochain tour de la coupe d'Occitanie U17 se déroulera mercredi 20 septembre. Les rencontres se dérouleront le samedi 18 novembre.

DIVERS

- Il est rappelé aux clubs que toute demande de changement d'horaire ou de terrain moins de 10 jours avant la date de la rencontre doit se faire avec l'accord du club adverse et de la commission. Plus de 10 jours avant la rencontre le club recevant peut modifier le lieu et l'heure du match en en informant le club adverse et le district
- Nous rappelons aux clubs que toutes les demandes doivent être faite depuis l'adresse mail officielle du club. Toute demande provenant d'un autre adresse mail ne sera pas traitée.

Le Président

M. Jérôme Tisseur